Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215600065-20251202-DEL20251119_54-DE

DEL20251119-54

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 novembre le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Monsieur LAUNAY Guénaël, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 novembre 2025

PRESENTS (15) M. LAUNAY Guénaël, M. RUAUD Fabrice, Mme MOHAER Céline, M. PERRICHOT Corentin, M. LE HENAFF Edouard, Mme RUAUD Annick, Mme CESARI Frédérique, M. ROGER Grégory, Mme BERTHY Juliette, M. LABBE Benoît, Mme GEFFROY Aurélie, Mme LUCAS Marie-Thérèse, M. GUILLOTEL Alain, M. CHOTARD Alain, M. CHOTARD Clément.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (4) :
Mme ROUAUD Louise, ayant donné pouvoir à M. LAUNAY Guénaël.
Mme GICQUEL Lauréline, ayant donné pouvoir à Mme GEFFROY Aurélie.
M. JOSSET Sylvain, ayant donné pouvoir à M. RUAUD Fabrice.
M. RIALET Kevin, ayant donné pouvoir à Mme MOHAER Céline.

Délibération DEL20251119-54 – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL 2025 (CHAPITRE 65)

Monsieur le Maire présente la décision modificative n°1 du budget principal car nous avons besoin de crédits supplémentaires pour le chapitre 65 dans le budget principal. Ces besoins sont liés principalement au fait que depuis l'ouverture de l'Agence Postale Communale en juin dernier, nous recevons la subvention de La Poste que nous reversons à hauteur de 90% et nous avons des frais supplémentaires en logiciel Berger Levrault. Il est donc proposé de faire la modification budgétaire suivante :

DESIGNATION	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-622 : Rémunérations d'intermédiaire et honoraires	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 Charge à caractère général	**2 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
D-65742 : Subventions de fonctionnement aux entreprises	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	**0,00 €**	**12 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215600065-20251202-DEL20251119_54-DE

R-70688 : Autres prestations de services	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**10 000,00 €**
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 000,00 €	12 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
TOTAL GENERAL		**10 000,00 €**		**10 000,00 €**

Il est demandé au conseil municipal :

D'approuver la régularisation des écritures comptables ci-dessus,
D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité (Résultat du vote : 19 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents ou représentés :

Approuve la régularisation des écritures comptables ci-dessus,
Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Yvenaël LAUNAY

MAIRIE de ALLAIN
56 Morbihan
R.F.

Certifié exécutoire
Les formalités de publicité ayant été effectuées le : 27/11/2025
et l'extrait du registre des délibérations ayant été transmis en Préfecture le : 27/11/2025